

**Allocution de M. Assad Kotaite, Président du Conseil  
de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI),  
à l'occasion de la Journée internationale de l'aviation civile,  
le 7 décembre 1995**

L'OACI célèbre en ce 7 décembre 1995 son 51<sup>e</sup> anniversaire, et le cadeau que ses 183 États contractants font à l'Organisation ne pouvait être plus approprié. À sa 31<sup>e</sup> session, qui s'est tenue à Montréal du 19 septembre au 4 octobre derniers, l'Assemblée de l'OACI a reconnu que durant plus de cinquante ans, l'Organisation s'est acquittée de ses fonctions avec compétence et efficacité, mais elle a estimé que l'OACI devait devenir plus efficace encore face aux défis nouveaux et à l'évolution rapide des domaines technologique, économique, social et juridique, dans un contexte mondial de contraintes financières. De fait, en sa qualité d'organe souverain qui rend toutes décisions concernant l'Organisation, l'Assemblée a reconnu que la communauté aéronautique mondiale traverse une période de changement fondamental et que l'OACI n'est pas à l'abri de ce processus. Elle a donc investi l'Organisation d'un mandat clair pour ses cinquante ans à venir.

Je me réjouis du défi que l'Assemblée nous demande de relever. Dans ma propre allocution à l'occasion de cette session, j'ai souligné l'importance de faire changer les choses, non pas pour le plaisir de le faire, mais dans le but de progresser. Chaque fois que l'Organisation a dû faire face à des changements radicaux, elle s'est ralliée aux besoins de ses États contractants devant ces changements. L'Organisation a toujours tiré sa force de l'esprit de coopération mondiale enchâssé dans la Convention de Chicago par ses pères fondateurs, ainsi que de sa capacité d'adaptation à l'évolution du monde.

Voilà pourquoi, à l'occasion de cette commémoration placée sous le thème «l'avion dans nos vies», je suis convaincu que l'OACI est en situation particulièrement favorable pour continuer de jouer son rôle de chef de file dans l'industrie mondiale du transport aérien.

La vigueur des économies de nos États contractants est de plus en plus liée au transport aérien. Ayant reconnu cette réalité et le fait que la sécurité, la régularité et l'efficacité de l'aviation civile internationale dépendent d'un consensus global, les États en sont venus à être plus exigeants encore à l'égard de leur Organisation, l'OACI. Nous continuerons à croître et à prospérer dans le cadre de ce mandat, et dans ce processus, nous poursuivrons l'érection de cette structure complexe qui soutient la communauté aéronautique à l'échelle mondiale.